

CLAP DE PANAME

Festival Clips de Paname Music Video Competition Internal Regulations

I/ Conditions of participation

To participate in the Music Video competition at the Clips de Paname Festival, simply register through the platform by filling out the required information and paying the 10-euro participation fee.

It is possible to apply with multiple clips by paying the participation fee for each clip.

Submitted clips must not exceed 15 minutes in duration and must have been produced on or after January 1st, 2024.

Participants in the clip festival must have authorization from the rights holders of the music used in the clip they are submitting. The association Clap de Paname disclaims any responsibility if music has been used without the consent or authorization of the rights holders.

II/ Selection Process

Once the application period has ended, the organizers will review all the music videos received to select those that will make up the official selection. A jury will award several prizes during the festival.

The association Clap de Paname will not provide any details about its choices, which remain at its discretion.

III/ Acceptance of the Regulations

Submitting a project to the Clips de Paname festival organized by the association Clap de Paname implies full and unconditional acceptance of these regulations.

Clap de Paname reserves the right to modify or cancel the conditions and will not be held liable for any consequences. In such cases, it will ensure that the applicants are informed as soon as possible.

IV/ Data Protection and Privacy

The personal information collected as part of this process will be handled in accordance with the law of January 6, 1978, known as the "Data Protection Act."

Under this law, participants have the right to access, modify, correct, and delete their personal

data.

V/ Image Rights

The selected participants authorize the association Clap de Paname to take photos and videos and to use them for promotional and communication purposes on the website www.clapdepaname.com and on the association's social media platforms.

CLAP DE PANAME

Festival Clips de Paname Compétition Clips Règlement intérieur

I/ Conditions de participation

Pour participer à la compétition Clip du Festival Clips de Paname, il suffit de s'inscrire via la plateforme en remplissant les informations demandées et en payant les frais de participation de 10 euros.

Il est possible de postuler avec plusieurs clips en réglant les frais de participation pour chaque clip.

Les clips soumis doivent avoir une durée maximale de 15 minutes et avoir été produits à partir du 1er janvier 2024.

Les participants au festival de clips doivent avoir l'autorisation des ayants droits de la musique utilisée pour le clip avec lequel ils postulent. L'association Clap de Paname se décharge de toute responsabilité si une musique a été utilisé sans l'accord ou l'autorisation de ayants droits.

II/ Déroulement du processus de sélection

Une fois la période pour postuler close, les organisateurs regarderont l'ensemble des clips reçus pour sélectionner ceux qui constituerons la sélection officielle. Un jury désignera plusieurs Prix lors du festival.

L'association Clap de Paname n'apportera aucune précision sur ses choix qui reste à sa discréction.

III/ Acceptation du règlement

La présentation d'un projet auprès du festival Clips de Paname organisé par l'association Clap de Paname implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Clap de Paname se réserve le droit de modifier les conditions ou de les annuler, et ne saurait encourir une quelconque responsabilité à ce titre. Dans ces cas, elle veillera à en informer les auteurs candidats dans les meilleurs délais.

IV/ Informatique et libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent atelier sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés ».

En application de cette loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

V/ Droit à l'image

Les personnes sélectionnées autorisent l'association Clap de Paname à prendre des photos et des vidéos ainsi qu'à communiquer dans un but de promotion et de communication, sur le site internet www.clapdepaname.com et sur les réseaux sociaux de l'association.

CLAP DE PANAME

Festival Clips de Paname Short Film Competition Internal Regulations

I/ Participation Conditions

To participate in the Short Film competition at the Clips de Paname Festival, simply register through the platform by filling out the required information and paying the 10-euro participation fee.

Any application without payment of the participation fee will be rejected.

Submitted films must not exceed 30 minutes in duration and must have been produced on or after January 1st, 2024.

II/ Selection Process

Once the application period has ended, the organizers will review all the short films received to select those that will make up the official selection. A jury will award several prizes during the festival.

The association Clap de Paname will not provide any details about its choices, which remain at its discretion.

III/ Acceptance of the Regulations

Submitting a project to the Clips de Paname festival organized by the association Clap de Paname implies full and unconditional acceptance of these regulations.

Clap de Paname reserves the right to modify or cancel the conditions and will not be held liable for any consequences. In such cases, it will ensure that the applicants are informed as soon as possible.

IV/ Data Protection and Privacy

The personal information collected as part of this process will be handled in accordance with the law of January 6, 1978, known as the "Data Protection Act."

Under this law, participants have the right to access, modify, correct, and delete their personal data.

V/ Image Rights

The selected participants authorize the association Clap de Paname to take photos and videos and to use them for promotional and communication purposes on the website www.clapdepaname.com and on the association's social media platforms.

CLAP DE PANAME

Festival Clips de Paname Compétition Courts-Métrages Règlement intérieur

I/ Conditions de participation

Pour participer à la compétition Court-Métrage du Festival Clips de Paname, il suffit de s'inscrire via la plateforme en remplissant les informations demandées et en payant les frais de participation de 10 euros.

Toute candidature sans paiement des frais de participation sera rejetée.

Les films soumis doivent avoir une durée maximale de 30 minutes et avoir été produits à partir du 1er janvier 2024.

II/ Déroulement du processus de sélection

Une fois la période pour postuler close, les organisateurs regarderont l'ensemble des courts-métrages reçus pour sélectionner ceux qui constitueront la sélection officielle. Un jury désignera plusieurs Prix lors du festival.

L'association Clap de Paname n'apportera aucune précision sur ses choix qui reste à sa discrétion.

III/ Acceptation du règlement

La présentation d'un projet auprès du festival Clips de Paname organisé par l'association Clap de Paname implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Clap de Paname se réserve le droit de modifier les conditions ou de les annuler, et ne saurait encourir une quelconque responsabilité à ce titre. Dans ces cas, elle veillera à en informer les auteurs candidats dans les meilleurs délais.

IV/ Informatique et libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent atelier sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés ».

En application de cette loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

V/ Droit à l'image

Les personnes sélectionnées autorisent l'association Clap de Paname à prendre des photos et des vidéos ainsi qu'à communiquer dans un but de promotion et de communication, sur le site internet www.clapdepaname.com et sur les réseaux sociaux de l'association.